

Paris, le 6 mai 2021

## **SUEZ développe son expertise dans le démantèlement et la valorisation des éoliennes avec un objectif de valorisation proche de 100%**

**L'énergie éolienne joue un rôle majeur à l'échelle mondiale dans la transition vers des énergies décarbonées. Avec un taux de recyclage de 85% à 90%, le marché de l'éolien doit aller plus loin dans ses démarches d'économie circulaire. Déjà engagé depuis plusieurs années dans le démantèlement des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE), des avions et véhicules hors d'usage, SUEZ accompagne désormais les opérateurs énergétiques et les fabricants dans le recyclage des éoliennes en fin de vie.**

Après 15 à 20 ans d'exploitation, les éoliennes doivent être remplacées par des équipements de nouvelle génération, plus performants et plus puissants. En France, environ 1 500 turbines devront être démontées dans les cinq ans à venir<sup>1</sup>. En amont de la réglementation nationale visant le recyclage obligatoire pour 2023, SUEZ accompagne déjà les gestionnaires de parcs et les fabricants dans la valorisation des éoliennes de première génération. En effet, depuis juin 2019, SUEZ met en œuvre son expertise de démantèlement sur les chantiers. Le Groupe a, par exemple, opéré, avec un gestionnaire de parc national, deux chantiers de démantèlement d'éoliennes de 1<sup>ère</sup> génération à Port-La-Nouvelle, près de Narbonne (11), avec un taux de valorisation de 98 % dont 97 % en valorisation matière.

Une fois les éoliennes démontées, SUEZ extrait les différentes matières (acier, cuivre, aluminium, câbles, fibre de verre, déchets d'équipements électriques et électroniques) et les oriente vers les filières de recyclage les plus adaptées en tenant compte de l'empreinte environnementale du transport. Tous les flux de matières sont rigoureusement identifiés et tracés jusqu'à leur recyclage, et un bilan matières complet est remis au gestionnaire du parc. Cette valorisation permet d'éviter l'extraction de ressources fossiles et de matières vierges rares.

SUEZ propose également une assistance technique sur le démantèlement et la valorisation des pales d'éoliennes et a déjà recyclé plus d'une vingtaine de pales allant jusqu'à 50 mètres de long sur divers chantiers à travers la France. Le Groupe intervient également auprès de turbineurs sur la logistique et le recyclage de matériaux déjà démantelés. En 2021, plusieurs projets de démantèlement sont programmés sur des éoliennes équipées de pales de 25 à 40 mètres de long.

SUEZ fait également partie du projet « ZEBRA », piloté par l'IRT Jules Verne, pour le développement de pales éoliennes en matériaux composites 100% recyclables. Ce projet lancé en septembre 2020, rassemble des acteurs industriels et des centres de recherche, et vise à démontrer la faisabilité technico-économique et environnementale de pales d'éoliennes en thermoplastique, dans une approche d'éco-conception afin de faciliter le recyclage.

**Fabrice Rossignol, Directeur Général Délégué SUEZ Recyclage & Valorisation France**, précise : « *SUEZ ambitionne d'être un acteur incontournable dans le démantèlement des éoliennes avec la maîtrise globale de la déconstruction et la gestion de l'ensemble des flux de déchets à recycler. Nous souhaitons accompagner les différents acteurs des énergies renouvelables, gestionnaires de parcs, turbineurs, fournisseurs d'énergie, dans une économie circulaire et vertueuse.* »

<sup>1</sup> Source : <https://www.revolution-energetique.com/le-demantelement-et-le-recyclage-des-eoliennes/>

## Contacts presse :

### **SUEZ**

**Isabelle Herrier Naufle**

+ 33 (0)6 83 54 89 62

[isabelle.herrier.naufle@suez.com](mailto:isabelle.herrier.naufle@suez.com)

**Elodie Vandevoorde**

+ 33 (0)6 78 36 19 52

[elodie.vandevoorde@suez.com](mailto:elodie.vandevoorde@suez.com)

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

### **SUEZ :**

*Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m<sup>3</sup> d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.*

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ  
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



### **SUEZ**

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - [www.suez.com](http://www.suez.com)

SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570